



REPRESENTATION PERMANENTE DE LA FRANCE

AUPRES DE L'O.S.C.E

Intervention de la délégation française au titre de la session de travail 7 :**Egalité femmes/hommes et mise en œuvre du plan d'action de l'OSCE pour la promotion de l'égalité de genre**

1) La France n'est pas épargnée par les inégalités de fait entre les femmes et les hommes bien que la loi les combatte très strictement. D'importants efforts ont été déployés récemment pour mettre fin à ces inégalités de fait. Après les droits civiques reconnus en France en 1944, après les droits économiques et sociaux acquis dans les années 70 et 80, il s'agit de définir les droits porteurs d'égalité réelle.

La loi du 4 août 2014 sur l'égalité réelle entre l'homme et la femme s'attaque ainsi aux inégalités femmes-hommes partout où elles se manifestent encore, travail, foyer, séparations, violences, responsabilités... et vise à rendre effective l'égalité des droits affirmée depuis longtemps dans les textes, en levant un à un les obstacles qu'elle persiste à rencontrer dans les faits.

2) Au niveau international, nous portons plus particulièrement nos efforts sur trois objectifs majeurs : les droits éducatifs et politiques des petites filles et des femmes, la protection contre les violences, les droits sexuels et reproductifs. La mise en œuvre des droits sexuels et reproductifs adoptés dans le cadre des grandes conférences onusiennes dans les années 1990 est essentielle à l'autonomisation des femmes et à la lutte contre les violences sexuelles. Il permet aux femmes de décider librement et avec discernement du nombre de leurs enfants et du moment et de l'espacement de leur naissance, de disposer des informations et moyens nécessaires pour ce faire; et de prendre les décisions en matière de procréation sans être exposé à la discrimination, à la coercition ou à la violence.

Par ailleurs, la France a accueilli en juin 2014 le Sommet mondial des femmes afin de faire progresser le leadership des femmes dans le monde économique. Ce sommet permet chaque année à des personnalités du monde entier travaillant dans les domaines politique et économique, de se rencontrer et d'échanger sur des stratégies permettant aux femmes d'être au cœur des décisions de demain.

Nous appelons l'OSCE à poursuivre ses efforts pour une pleine mise en œuvre du plan d'action sur l'égalité de genre, à renforcer l'accès universel aux droits des femmes et à prendre les mesures nécessaires pour permettre leur autonomisation dans tous les domaines. /.